



PRÉFET DU
LOIRET

Orléans, Mercredi 3 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dates de l'élection législative partielle dans la 4ème circonscription du Loiret

A la suite de la décision du Conseil Constitutionnel du 18 décembre 2017 d'annulation de l'élection législative dans la 4e circonscription du Loiret, une élection législative partielle aura lieu le 18 mars 2018, et en cas de second tour le 25 mars 2018, dans les communes relevant de cette circonscription.

CONTACT PRESSE

Colette THEAS-DUHAMEL - Chargée des relations presse et de la communication-
Tél : 02 38 81 40 35/06.71.17.35.28